Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20260305-DC2026030418-DE

COMMUNE DE PLUNERET
7, place Vincent Jollivet
56400 PLUNERET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 4 mars, à 19h00, le conseil municipal de la Commune de PLUNERET convoqué par voie dématérialisée en date du 26 février s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Franck VALLEIN, Maire.

Délibération n° 20260304/18 :
Actualisation de l'autorisation de programme AP-7 « centre technique municipal »
Rapporteur : François POMMOIS

Etaient présents : Franck VALLEIN, François POMMOIS, Philippe GOURAUD, Nicolas LE GROS, Karl HURTAUD, Madeleine TOSTEN, Audrey MINAMBRES, Marie-Claude SUGIC, Jean-Pierre LAURENT, Thierry PADELLEC, Hervé GUILLOUZIC, Rémy GUILLOUZIC, Stéphane LE MENAJOUR, Laurent HARNOIS, Anthony CARO.
Absents représentés : Jean-Yves COZIC a donné pouvoir à Thierry PADELLEC, Loïc HAREL a donné pouvoir à Philippe GOURAUD
Absents excusés : Anne LE CORVEC, Yves LOIN, Alix DE LEPINAU, Audrey CAMUS, Stéphanie HUYSSCHAERT, Sabrina JULO.
Nombre de conseillers en exercice : 23 - Présents : 15 - Pouvoirs : 2 - Votants : 17
Secrétaire de séance : Nicolas LE GROS
Ouverture de la séance : quorum atteint avec 15 conseillers municipaux présents

---

La Commune va procéder à l'aménagement de bureaux et des vestiaires du centre technique municipal. Pour ne pas faire supporter sur un seul exercice l'intégralité d'une dépense pluriannuelle mais uniquement les dépenses à réaliser sur l'exercice, il est proposé de créer l'AP-7 en lien avec l'opération 32 « Centre technique municipal ».

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la création de l'autorisation de programme AP-7 et l'affectation des crédits de paiement pour l'opération 32 « Centre technique municipal » selon les montants fixés dans le tableau ci-dessous :**

opération 32 - CTM					
autorisation de programme			AP/CP initiale		
n° AP	libellé	montant AP	CP 2026	CP 2027	CP 2028
AP-7	extension et rénovation du CTM	1 081 350,00 €	350 000,00 €	131 350,00 €	600 000,00 €

PLUNERET, le 5 mars 2026
Le Maire,
Franck VALLEIN